

Département de Meurthe et Moselle

Arrondissement de TOUL

Canton de TOUL NORD

Commune d'AINGERAY

**Compte-rendu de la séance ordinaire du
CONSEIL MUNICIPAL du 30 janvier 2018**

L'an deux mil dix-huit, le trente janvier, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Aingeray étant réunis au lieu ordinaire de ses séances et après convocation légale, sous la présidence du maire, M. FONTAINE

Etaient présents : M COTTRELLE / M. DINEE / M. FONTAINE / MME FRAULOB / M. HALLER / M. MARC / M. THIRIET / MME THOUVENOT

Absents excusés : M. GERARD / M. LACROIX / M. LELEU / M. PREVOST

Pouvoirs : M. LELEU A MME THOUVENOT / M. LACROIX A M. COTTRELLE / M. PREVOST A M. DINEE

Absente : MME DESPAQUIS

A noter : M. METZ est arrivé en cours de séance.

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : **Mme THOUVENOT** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Nb de conseillers en exercice : 14 - présents 8 votants : 11- majorité absolue : 7

La séance est ouverte à 20h00.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 9 DECEMBRE 2017

Après relecture, le compte-rendu n'appelle aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

2. CHANGEMENT DE NON DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL EAU ET ASSAINISSEMENT

Eu égard au transfert de la compétence Assainissement à la Communauté de Communes Terres Toulaises à compter du 1^{er} janvier 2018, M. le maire invite le conseil à se prononcer sur le nouveau nom du Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement (SIEA) en Syndicat Intercommunal Eau (SIE).

⇒ Après en avoir délibéré à l'unanimité par 11 voix POUR, le conseil municipal **ACCEPTE** de changer le nom du SIEA en SIE à compter du 1er janvier 2018

3. CONVENTION CENTRE DE GESTION 54 - COMMUNE AINGERAY : CONVENTION DE PARTENARIAT PREVENTION ET SANTE ECHUE AU 31.12.2017 A RENOUELER

M. le maire rappelle les principes de cette convention qui regroupe les visites médicales, mais aussi les services de prévention et santé au travail.

M. le maire invite le conseil à renouveler la précédente convention couvrant la période du 01.01.2015 au 31.12.2017.

- ⇒ => Après en avoir délibéré à l'unanimité par 11 voix POUR, le conseil municipal **AUTORISE** M. le maire à signer tous les documents afférents au renouvellement et PREVOIT les crédits nécessaires au budget communal 2018.

Avec l'arrivée de M. METZ, les conditions de vote évoluent comme suit :

Nb de conseillers en exercice : 14 – présents : 9 votants : 12- majorité absolue : 7

4. PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE ET DEMANDE DE SUBVENTION

Pour compléter le dossier évoqué lors du conseil du 9 décembre, M. le maire présente un plan de situation permettant de localiser l'implantation de ces futures réserves souples ainsi que les devis estimatifs.

- ⇒ Après en avoir délibéré à l'unanimité par 12 voix POUR, le conseil municipal **AUTORISE** M. le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier et à solliciter des subventions auprès des organismes d'Etat.

5. PROGRAMME DE TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DES ENTREES DE VILLAGE ET DEMANDE DE SUBVENTION

Dans la continuité du dossier de réflexion commencé en 2016 avec le Conseil Départemental, M. le maire présente au conseil une nouvelle ébauche de mise en sécurité des deux entrées de village, ainsi que des devis estimatifs destinés à constituer un dossier de demande de subvention.

- ⇒ Après en avoir délibéré à l'unanimité par 12 voix POUR, le conseil municipal **AUTORISE** M. le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier et à solliciter des subventions auprès des organismes d'Etat.

6. APPEL A CANDIDATURE SECRETAIRE DE MAIRIE

La secrétaire actuelle ayant fait valoir ses droits à départ en retraite au 1^{er} août 2018, M. le maire sollicite l'autorisation de lancer appel à candidature.

- ⇒ Après en avoir délibéré à l'unanimité par 12 voix POUR, le conseil municipal **AUTORISE** M. le maire à signer tous les documents afférents aux démarches de recrutement.

7. DIVERS

Pedalaye : M. DINEE est en train de réaliser le prototype destiné à représenter la commune d'Aingeray et obtient les crédits communaux nécessaires pour acheter une bouteille d'Argon CO².

Opération « Une rose, un espoir » : le conseil municipal donne son accord pour verser une subvention communale de 80 euros pour l'opération 2018.

Maison des Jeunes : M. COTTRELLE fait appel à volontaires parmi les membres du conseil pour aller faire un peu de tri dans le mobilier.

Mme THOUVENOT cède un congélateur pour compléter l'équipement.

Pour répondre à de nombreuses demandes, le conseil municipal **ACCEPTÉ** d'ouvrir la location à des personnes extérieures au village.

- ⇒ => Après en avoir délibéré à l'unanimité par 11 voix POUR, le conseil municipal **AUTORISE** M. le maire à signer tous les documents afférents au renouvellement et PREVOIT les crédits nécessaires au budget communal 2018.

Avec l'arrivée de M. METZ, les conditions de vote évoluent comme suit :

Nb de conseillers en exercice : 14 – présents : 9 votants : 12- majorité absolue : 7

4. PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE ET DEMANDE DE SUBVENTION

Pour compléter le dossier évoqué lors du conseil du 9 décembre, M. le maire présente un plan de situation permettant de localiser l'implantation de ces futures réserves souples ainsi que les devis estimatifs.

- ⇒ Après en avoir délibéré à l'unanimité par 12 voix POUR, le conseil municipal **AUTORISE** M. le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier et à solliciter des subventions auprès des organismes d'Etat.

5. PROGRAMME DE TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DES ENTREES DE VILLAGE ET DEMANDE DE SUBVENTION

Dans la continuité du dossier de réflexion commencé en 2016 avec le Conseil Départemental, M. le maire présente au conseil une nouvelle ébauche de mise en sécurité des deux entrées de village, ainsi que des devis estimatifs destinés à constituer un dossier de demande de subvention.

- ⇒ Après en avoir délibéré à l'unanimité par 12 voix POUR, le conseil municipal **AUTORISE** M. le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier et à solliciter des subventions auprès des organismes d'Etat.

6. APPEL A CANDIDATURE SECRETAIRE DE MAIRIE

La secrétaire actuelle ayant fait valoir ses droits à départ en retraite au 1^{er} août 2018, M. le maire sollicite l'autorisation de lancer appel à candidature.

- ⇒ Après en avoir délibéré à l'unanimité par 12 voix POUR, le conseil municipal **AUTORISE** M. le maire à signer tous les documents afférents aux démarches de recrutement.

7. DIVERS

Pedalaye : M. DINEE est en train de réaliser le prototype destiné à représenter la commune d'Aingeray et obtient les crédits communaux nécessaires pour acheter une bouteille d'Argon CO².

Opération « Une rose, un espoir » : le conseil municipal donne son accord pour verser une subvention communale de 80 euros pour l'opération 2018.

Maison des Jeunes : M. COTTRELLE fait appel à volontaires parmi les membres du conseil pour aller faire un peu de tri dans le mobilier.

Mme THOUVENOT cède un congélateur pour compléter l'équipement.

Pour répondre à de nombreuses demandes, le conseil municipal **ACCEPTE** d'ouvrir la location à des personnes extérieures au village.

Chemins communaux : M. le maire rappelle les sommes importantes engagées par la commune pour leur réfection et propose d'acheter des lunettes à l'agriculteur qui s'autorise à labourer un chemin blanc.

Cessions bois 2018 : pas de bois cette année, hormis quelques cas ponctuels pour des arbres tombés avec la tempête.

Maison de village vendue : M. le maire informe le conseil que la réflexion d'éventuelle acquisition d'une maison de village sise face à la mairie est suspendue pour cause d'achat par un particulier.

Commissions thématiques organisées par la Communauté de Communes Terres Tolloises : après avoir rappelé que ces commissions sont ouvertes à tous les conseillers municipaux, M. le maire va leur diffuser l'agenda et propose du covoiturage.

Possible extension d'Urbanisme : M. le maire informe le conseil qu'il va falloir réfléchir à une éventuelle ouverture à la construction et propose de faire appel à 3 bureaux d'études.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21h30

Fait à Aingeray, le 1^{er} février 2018

Le Maire,
André FONTAINE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Fontaine', written over a horizontal line.